TIERCÉ
AUJOURD'HUI
A VINCENNES
Notre chroniqueur propose :
20-10-14

LE PETIT VAROIS
LA MARSEILLAISE

LUNDI 16 JUIN 1969
27me Année
No 7.530

Fête à souhaiter : ALINE Demain HERVE

50 CENT.
16 14

GRAND QUOTIDIEN REGIONAL DE LA DEMOCRATIE
REDACTION ADMINISTRATION : 17 cours d'Estienne d'Orves MARSEILLE (1er) Téléphone 33.13.75 33.95.25 C.C.P 1066-15 Marseille

SAN RAFAEL (ESPAGNE)

Le plafond s'effondre sur les invités 50 morts, 400 blessés

500 personnes, invitées à l'inauguration d'un ensemble de villas, ont été écrasées par un plafond en béton qui s'est effondré sur elles.
(Page 8)

MONSIEUR 38 %...

L'APPEL DU P. C. F. A ÉTÉ ENTENDU :

Très forte progression des abstentions et nuls

POMPIDOU ÉLU... SEULEMENT PAR MOINS DE 40 % DES INSCRITS

LA preuve est faite qu'on pouvait éviter à notre pays la relève réactionnaire.

Les millions de Françaises et de Français qui se sont abstenus ou ont voté nul en portent témoignage.

Pourtant, il s'agissait là d'une consigne de vote qui requiert un niveau de conscience politique élevé.

D'autant que les communistes n'ont disposé ni de la télévision ni de la radio pour en expliquer les raisons.

Par contre, tout au long de cette journée dominicale, jusqu'à la dernière seconde du scrutin, l'O.R.T.F. s'est efforcé de minimiser l'abstention pour influencer les électeurs et les amener à voter.

Pendant la campagne électorale du second tour tous les moyens de pression, tous les chantages, ont été utilisés pour tenter d'impressionner les électeurs en vue de les faire renoncer à l'abstention.

Le nombre élevé de bulletins nuls montre que les électeurs ont su appliquer la parade que nous leur avions conseillée.

LA manœuvre réactionnaire qui consistait à forcer les Françaises et les Français à choisir entre deux variantes de la politique de la droite est en échec.

A l'appel de notre parti, des millions de Français ont refusé leur suffrage à Pompidou et à Poher.

Les abstentions et les votes blancs ou nuls passent d'environ 22 % au premier tour, à environ 35 %, augmentant massivement dans les localités et régions ouvrières.

Cette progression est d'autant plus remarquable que nombre d'astentionnistes du premier tour ont voté hier sur les instances des adversaires de notre parti.

Certes, la division de la gauche, dont le Parti Socialiste a pris la responsabilité, a contribué à assurer l'élection d'un réactionnaire.

Mais Georges Pompidou, avec environ 37 % des inscrits, est un président au rabais à qui des millions de Français ont dénié le droit de parler en leur nom.

L'accueil fait à notre mot d'ordre dans une situation complexe témoigne d'une haute conscience politique de notre peuple. Il souligne la confiance dont jouit le Parti Communiste Français qui, après avoir été le seul parti politique à se dresser contre l'avènement du pouvoir personnel, est le seul aujourd'hui à montrer le chemin de la relève démocratique au gaullisme.

Les millions de travailleurs et de démocrates qui ont répondu à notre appel et se sont ainsi affirmés pour une démocratie avancée ouvrant la voie au socialisme constituent une force considérable. Cette force constitue la base principale de l'action contre la politique économique et sociale rétrograde des grands capitalistes et de leur pouvoir

Autour de cette force se grouperont tous ceux qui veulent lutter victorieusement contre la domination des puissances d'argent.

Autour d'elle se réalisera l'union de la classe ouvrière et de tous les démocrates, indispensable pour ouvrir la voie au changement réel et profond qu'exige l'avenir démocratique de la France.

Déclaration du Bureau Politique du Parti Communiste Français

gauche avait été présen é au second tour.

On mesure mieux ce qu'aurait permis une candidature unique de la gauche. A condition qu'elle soit fondée sur un programme commun. Car, pour nous, il ne s'agissait pas de remplacer un homme par un autre homme, mais une politique par une autre politique. Il s'agissait de substituer la démocratie à la réaction.

Le résultat révèle que cette bataille pouvait être gagnée.

Lourde est donc la responsabilité des diviseurs qui ont ainsi fait le jeu de Pompidou. De ceux, comme Defferre, qui ont empêché la candidature unique. Mais aussi de ceux, tel Rocard qui, par leur candidature de diversion, ont privé la gauche des quelques centaines de milliers de voix qui lui étaient nécessaires pour devancer Poher et être présente au second tour.

Ainsi, malgré mai-juin 1968, malgré la victoire du NON le 27 avril et le départ de de Gaulle, la France se retrouve avec un Président de la République réactionnaire.

C'est la division des forces de gauche qui a rendu possible une telle élection. C'est l'aspect négatif des choses. Mais il convient de voir aussi les côtés positifs.

Pompidou n'est qu'un président au rabais. C'est l'élu d'une minorité. Son audience est réduite. Il ne pourra pas ne pas en tenir compte.

Il ne pourra plus gouverner comme de Gaulle. Avec le départ du général (on ne le mesure peut-être pas encore pleinement) une page marquante a été tournée dans l'histoire réactionnaire de notre pays.

Le président d'un tiers des Français ne pourra pas non plus gouverner comme il en avait l'intention. Nous avions coutume de dire que rien ne sera plus comme avant Mai Juin 1968.

Un tournant a été pris, même s'il n'apparaît pas toujours clairement. Il s'est encore accentué le 27 Avril, le 1er et le 15 Juin 1969.

C'est dans ces conditions que la lutte va maintenant se poursuivre. Pour le progrès et pour la démocratie.

Toutes les revendications qui furent à la base des actions récentes demeurent.

Pompidou tout au long de sa campagne électorale a accumulé les promesses.

Les Français se chargeront de lui rappeler qu'il ne suffit pas de promettre, mais qu'il faut aussi tenir.

C'est le boomerang de la campagne électorale.

Pompidou essaiera sans doute d'éluder, de retarder l'échéance. Mais il n'est pas seul maître du jeu. Il devra compter avec l'exigence des masses populaires dont tout dépend en dernière analyse.

Il peut y avoir, certes, un certain désappointement, voire même désarroi. Mais il ne s'agit là que de phénomènes passagers.

Les luttes de demain se chargeront de remettre les choses à leur place. Car il n'est indifférent à aucun travailleur de pouvoir vivre mieux. Aucun n'est donc indifférent à la recherche des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Or l'expérience à l'entreprise révèle que l'union est la clé de tous les succès.

L'exigence unitaire est toujours présente. Elle s'est raffermie. C'est elle qui a infligé une dure leçon aux diviseurs. C'est elle qui a assuré le succès de Jacques Duclos. C'est elle qui a permis la réussite du mot d'ordre d'abstention et de vote nul.

L'exigence unitaire a infligé une défaite aux tenants du centrisme et à leurs alliés qui se réclament de la gauche. Elle a ainsi, ébranlé un sérieux obstacle même si les apparences semblent laisser croire le contraire.

C'est toujours, en effet, au moment où les changements sont proches que les difficultés semblent les plus importantes. Les obstacles et les objections ont tendance à se rassembler, en une ultime résistance pour tenter d'empêcher l'inéluctable évolution.

C'est pourquoi l'issue de cette bataille d'avril mai juin 1969 venant après celle de mai juin 1968 recèle, selon nous, beaucoup de raisons d'optimisme et de confiance.

Ces batailles sont riches de leçons qui ne seront pas perdues. Même si un certain temps doit s'écouler avant que nous puissions en recueillir les fruits.

Les récoltes [illegible] vas été immédiates non plus. Après Grenelle il y eut la loi sur les droits syndicaux riche elle-même de possibilités futures.

Et puis, ce furent les lois sur le chômage et la généralisation des quatre semaines de congé, les grèves de février et mars des travailleurs et des commerçants, la victoire du NON et le départ de de Gaulle.

Enfin, ce fut le succès de Jacques Duclos et maintenant l'élection au rabais du président réactionnaire.

C'est beaucoup en un an à peine. Mais l'année n'est pas finie.

Elle connaîtra d'autres luttes au cours desquelles les énergies populaires et démocratiques se rassembleront autour de ceux qui, le 15 juin, ont refusé la démission de la gauche devant la droite.

Ainsi, dans le combat, se réalisera l'alliance nécessaire à la victoire de la démocratie.

Georges RIGHETTI

L'ABSTENTION ET LES NULS DANS NOTRE RÉGION

◆ HERAULT

Béziers : 40,28 %.
Montpellier : 32 %.
Frontignan : 44,60 %
Lunel : 41,86 %.
Sète : 47,34 %.

◆ GARD

Chamborigaud : 69,87 %.
Le Martinet : 72,48 ●
Bessèges 50,57 %
Saint-Gilles : 44,92 %
Beaucaire : 46,41 %
La Grand'Combe : 43,53 %.
Bagnols-sur-Cèze : 35,31 %.
Nîmes : 43,98 %.
Alès : 48,31 %.

◆ BASSES-ALPES

Sainte-Tulle : 69,63 %.
Sisteron : 33,13 %.
Manosque : 33,74 %.

◆ VAUCLUSE

Bollène : 37,87 %.
Sorgues : 41,77 %.

◆ VAR

Hyères : 36,76 %.
La Seyne : 54,67 %.
Salernes 60,08 %.

◆ BOUCHES-DU-RHONE

Marseille : 48,23 %.
Port-de-Bouc : 76 %
Saint-Chamas : 56,05 %.
Miramas : 51 %.
Martigues : 51,72 %.
Arles : 42,47 %.
Aubagne : 52,44 %.
Berre : 65,71 %.
Gardanne 46,57 %.
La Ciotat 44,81 %.
La Fare 54,06 %.
Le Rove 72,18 %.
Marignane 48,49 %.
Port St-Louis-du-Rhône : 62,69 %.
La Bédoule : 65,93 %.
Septèmes : 52,47 %.

Le point à 23 h. 30

Inscrits : 24.304.184 ; votants 17.134.567 : abstent. 7.169.617 29,49 % ; exprimés : 16.009.155.

Blancs : 1.125.412 ; 4,63 %.

Pompidou : 9.238.389 ; 57,70 % ; 38,01 %.

Poher : 6.770.766 ; 42,29 % ; 27,85 %.

■ **200 SINISTRES AU HAVRE :** A la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans un bidonville des Nord-Africains sont sans abri.

■ **FERNAND RAYNAUD ENCOURT DE 2 A 5 ANS DE PRISON :** C'est en effet ce que risque la vedette à la suite d'un accrochage de voiture.

■ **TENSION ENTRE LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET LE NIGERIA :** Ce pays accusant le C.I.C.R. d'utiliser ses avions pour apporter une aide militaire au Biafra.

■ **VIETNAM :** L'agence vietnamienne d'information a publié hier le rapport politique du F.N.L. dans lequel a été proposée la création du G.R.P.

■ **NOYADE AUX SAINTES-MARIES-DE-LA-MER :** La victime est un étudiant de 20 ans originaire de Saint-Ambroix.

Jamais vu aux 24 Heures du Mans

ICKX (Ford) gagne de 120 m. devant PORSCHE

grand battu de l'épreuve

CI-CONTRE : J. Ickx et son coéquipier J. Oliver après leur victoire. (A.P.)

Bernard GUYOT, vainqueur au sprint enlève les Boucles de la Seine

organisées par « l'Humanité - Dimanche »

Bernard Guyot (ci-contre) avait absolument besoin d'un succès. Il l'a remporté hier, dans les « Boucles de la Seine », organisées par « l'Humanité - Dimanche », battant au sprint Anatole Novak.

TIERCÉ

HIER A CHANTILLY

3 - 10 - 14

Ordre : 440,40 Frs
Désordre : 64,50 Frs

TRIPLET

HIER A SALON

10 - 15 - 5

Ordre (pour 5 F) : 2.042,50 F
Désordre : 944,50 F

« LA MARSEILLAISE » a donné le tiercé dans l'ordre à trois chevaux

A l'occasion du Jockey-Club nos spécialistes s'étaient fait particulièrement remarquer pour la justesse de leurs pronostics.

Aujourd'hui, le triomphe est encore plus grand. La palme revient à notre chroniqueur parisien Roger Lanvin qui a réussi à donner l'ordre d'arrivée exact de ce Prix de Diane dans sa combinaison à trois chevaux. Il s'agit-là d'un véritable tour de force puisqu'il est un des rares spécialistes à avoir prédit la défaite de Saraïs la grandissime favorite.

Mais le succès de « La Marseillaise » ne s'arrête pas là puisque l'ordinateur donnait dans l'ordre inexact la bonne combinaison dans sa formule à cinq chevaux, tout comme le faisait notre chroniqueur attitré.

Une bonne journée donc pour nos pronostiqueurs mais aussi pour les lecteurs de « La Marseillaise ».

Elections Présidentielles - 2me Tour - 15 Juin 69

TOULON

I. 97.809 ; V. 60.749 ; E. 57.673.
POMPIDOU 33.660
POHER 24.213
(37 % d'abstention).

TOULON (1er)

I. 30.600 ; V. 18.700 ; E. 17.773.
POMPIDOU 10.731
POHER 7.042

1er Bureau
E. G. Pont-du-Las
I. 1.719 ; V. 1.097 ; E. 1.052.
Pompidou 591 ; Poher 461.
2me Bureau
Ecole du Pont-du-Las
I. 1 694 ; V. 1.086 ; E. 1.050.
Pompidou 620 ; Poher 430.
3me Bureau
I. 1.770 ; V. 1.050 ; E. 991.
Mat. Fénelon
Pompidou 571 ; Poher 420.
4me Bureau - Mat. Fenelon
I. 1.730 ; V. 1.046 ; E. 991.
Pompidou 563 ; Poher 428.
5me Bureau - E.F. Pont-Neuf
I. 1 429 ; V. 789 ; E. 750.
Pompidou 458 ; Poher 292.
6me Bureau - E.F. Pont-Neuf
I. 1 213 ; V. 698 ; E. 665.
Pompidou 399 ; Poher 266.
7me Bureau E.F. Pont-Neuf
I. 1.270 ; V. 738 ; E. 700.
Pompidou 420 ; Poher 280.
8me Bureau - E.F. St-Roch
I. 1.618 ; V. 1.011 ; E. 971.
Pompidou 604 ; Poher 367.
9me Bureau - E.F. St-Roch
I. 1.700 ; V. 1.107 ; E. 1.066.
Pompidou 651 ; Poher 415.
10me Bureau - Mat. Barbès
I. 1.178 ; V. 584 ; E. 544.
Pompidou 351 ; Poher 193.
11me Bureau - Mat. Barbès
I. 1.293 ; V. 737 ; E. 682.
Pompidou 425 ; Poher 257.
12me B - Mat. Rivière-Neuve
I. 1.663 ; V. 1.012 ; E. 952.
Pompidou 605 ; Poher 347.
13me B. - Mat. Rivière-Neuve
I. 1.734 ; V. 1.154 ; E. 1.059.
Pompidou 668 ; Poher 391.
14me Bureau
E. G. 4-Chemins-des-Routes
I. 1.490 ; V. 995 ; E. 938.
Pompidou 585 ; Poher 353.
15me Bureau
E. G. 4-Chemins-des-Routes
I. 1.465 ; V. 984 ; E. 938.
Pompidou 582 ; Poher 356.
16me Bureau - E.G. Moulins
I. 1.583 V. 1.028 ; E. 983.
Pompidou 579 ; Poher 404.
17me B - E.F. du Fort-Rouge
I. 1 970 ; V. 1.054 ; E. 990.
Pompidou 599 ; Poher 391.
18me B. - E.F Val-Bertrand
I. 1 207 ; V. 789 ; E. 754.
Pompidou 455 ; Poher 299.
19me B - E.F. Valbertrand
I. 1 142 ; V. 728 ; E. 693.
Pompidou 420 ; Poher 273.
20me B. - Mat. du Temple.
I. 1.732 ; V. 1.056 ; E. 1.004.
Pompidou 585 ; Poher 419.

TOULON (2e)

I. 12.944 ; V. 7.822 ; E. 7.511.
POMPIDOU 4.316
POHER 3.195

1er Bureau - Mairie Annexe
Place Paul-Comte
I. 611 ; V 182 ; E. 179.
Pompidou 145 ; Poher 34.
2me Bureau - Lycée Peyrese
I. 1.131 ; V. 665 ; E. 628.
Pompidou 370 ; Poher 258.
3me Bureau - Lycée Peirese
I. 892 ; V. 491 ; E. 476.
Pompidou 278 ; Poher 198.
4me Bureau - Lycée Peirese
I. 1.128 ; V. 641 ; E. 617.

6me B. Collège Technique
rue Gimelly
I. 1.255 ; V. 907 ; E. 877.
Pompidou 511 ; Poher 366.
7me B. Collège Technique
rue Gimelly
I. 1.219 ; V. 866 ; E. 835.
Pompidou 480 ; Poher 3535.
8me B. Collège Technique
Réginelli
I. 1 354 ; V. 964 ; E. 939.
Pompidou 545 ; Poher 394.
9me B. Lycée Bonaparte
I. 1.079 ; V. 622 ; E. 522.
Pompidou 340 ; Poher 256.
10me B - Lycée Bonaparte
I. 1.182 ; V. 708 ; E. 672.
Pompidou 3355 ; Poher 317.
11me B - Lycée Bonaparte
I. 1.205 ; V. 690 ; E. 658.
Pompidou 382 ; Poher 276.
12me B - Lycée Bonaparte
I. 1.042 ; V. 587 ; E. 562.
Pompidou 311 ; Poher 251.

TOULON (3e)

I. 21.155 ; V. 13.131 ; E. 12.419.
POMPIDOU 7.118
POHER 5.301

1er bureau : E. F. Aguillon
I. 1.855 ; V 1.207 ; E. 1.158.
Pompidou 675 ; Poher 483.
2me bureau : E. F. Aguillon
I. 1.869 ; V. 1.240 ; E. 1.197
Pompidou 669 ; Poher 528.
3me bureau : E. F. St-Jean-
3me bureau ; école de filles
Saint-Jean-du-Var
I. 1.672 ; V. 989 ; E. 907
Pompidou 546 ; Poher 361.
4me bureau : Ecole de filles
Saint-Jean-du-Var.
I. 1 786 ; V 1.036 ; E. 977.
Pompidou 572 ; Poher 405.
5me bureau : Ecole garçons
Saint-Jean-du-Var.
I. 1.609 ; V. 943 ; E. 888.
Pompidou 536 ; Poher 352.
6me bureau : Ecole de filles
Saint-Jean-du-Var.
I. 1.669 V 986 ; E. 930.
Pompidou 530 ; Poher 400.
7me bureau : Maternelle
La Loubière.
I. 1.667 ; V 1.039 ; E. 970.
Pompidou 560 ; Poher 410.
8me bureau : Maternelle
La Loubière.
I. 1.697 ; V 1.013 ; E. 951.
Pompidou 548 ; Poher 403.
9me bureau : Maternelle
La Loubière.
I. 1.728 V 1.089 ; E. 1.020.
Pompidou 577 ; Poher 443.
10me bureau : Ecole mixte
La Serinette.
I. 2.212 ; V 1.387 ; E 1.324.
Pompidou 701 ; Poher 623.
11me bureau : E F. Cap-Brun
I. 1.505 ; V 1.081 ; E. 1.035
Pompidou 628 ; Poher 407.
12me bureau : E. garçons
avene G.-Gasquet.
I. 1.886 ; V. 1.121 ; E. 1.062.
Pompidou 576 ; Poher 486.

TOULON (4e)

I. 6.937 ; V. 4.419 ; E. 4.227.
POMPIDOU 2.379
POHER 1.848

1er Bureau - E.F. Brunet
I. 1 477 ; V. 949 ; E. 906.
Pompidou 536 ; Poher 370.
2me B. - E.F Brunet
I. 1.444 ; V. 914 ; E. 868.
Pompidou 495 ; Poher 373.
3me B - E.F. Brunet
I. 1.483 ; V. 911 ; E. 878.
Pompidou 527 ; Poher 351.
4me Bureau - E.F. Brunet
I. 1.437 ; V. 903 ; E. 868.

TOULON (5me)

T. 5me
I. 26.176 ; V. 16.679 ; E. 15.963.
POMPIDOU 9.116
POHER —.. .... 6.827

1er E G du Testas.
I 1.132; V. 550; E. 514.
Pompidou 281;; Poher 233.
2. E G Dutasta
I. 1.160; E. 603; V. 557.
Pompidou 316; Poher 241.
3. Mat. Mourillon
I. 1.565; V. 1.012; E.: 973.
Pompidou 573; Poher 400.
4. Mat. Mourillon
I. 1.542; V. 1.022; E. 996.
Pompidou 559; Poher 437.
5. Mat. Mourillon
I. 1.490; V. 1.009; E. 963
Pompidou 531; Poher 432.
6. Annexe Rouvière, Champ
de Mars.
I. 1.626; V. 1.063; E. 1.012.
Pompidou 563; Poher 449.
7. Annexe Rouvière. Champ
de Marc.
I. 1.592; V. 1.086; E. 1.043.
Pompidou 564; Poher 479.
8 Annexe Rouvière,
I. 1.564; V. 1.009; E. 965.
Pompidou 559; Poher 406.
I. 1.713; V. 1.066; E. 1.024.
9. Annexe Rouvière
Pompidou 551; Poher 473.
10. Rt Pt Bazeilles.
I 1.658; V. 1.009; E. 975.
Pompidou 528; Poher 447.
11. Rt. Pt. Bazeilles
I. 1.625; V 1.003; E. 949
Pompidou 528; Poher 421.
12. Rt Pt Bazeilles.
I. 1.510; V 951; E. 905.
Pompidou 503; Poher 402.
13. E G Claret
I. 1.457; V. 984; E. 946
Pompidou 572; Poher 374.
14. E G Claret
I. 1.409; V 944; E. 912
Pompidou 549; Poher 363.
15. E G Claret.
I. 1.311; V 939; E. 904.
Pompidou 523; Poher 381.
16. E G Claret
I. 1.322; V. 887; E. 857.
Pompidou 503; Poher 354.
17. E G Valbourdin
I. 1.306; V. 787; E. 743
Pompidou 465; Poher 278.
18. E G Valbourdin.
I. 1.191; V. 743; E. 705.
Pompidou 448; Poher 257.

LA GARDE
I. 5.836; V. 3470; E. 3.281.
Pompidou 1.837; Poher 1.444.

LE PRADET
I. 3.183; V. 2.098; E. 2.001
Pompidou 979; Poher 1.022.

LE REVEST
I. 1.002; V. 614; E. 554.

ST-MAXIMIN
I. 1.939 ; V. 1.386 ; E. 1.245.
Pompidou 570 ; Poher 675.
ST-ZACHARIE
I. 1.100 ; V. 817 ; E. 743.

COLLOBRIERES

BORMES
I. 1 828 ; V. 1.256 ; E. 1.174.
Pompidou 637 ; Poher 537.
COLLOBRIERES
I. 786 ; V. 626 ; E. 601.
Pompidou 312 ; Poher 289.

LE LAVANDOU
I. 2.304 ; V. 1.648 ; E. 1.574.
Pompidou 860 ; Poher 714.
T - Solliès-Pont

SOLLIES-PONT

BELGENTIER
I. 424 ; V. 297 ; E. 259.
Pompidou 160 ; Poher 99.
LA FARLEDE
I. 1 504 ; V. 1.039 ; E. 942.
Pompidou 514 ; Poher 428.

SOLLIES-PONT
I. 2.563 ; V. 1.630 ; E. 1.442.
Pompidou 751 ; Poher 691.
SOLLIES-TOUCAS
I. 945 ; V. 660 ; E. 591.
Pompidou 339 ; Poher 252.
SOLLIES-VILLE
I. 443 ; V. 311 ; E. 264.
Pompidou 133 ; Poher 131.
D - Comps

BRIGNOLES

BRIGNOLES
I. 4.951; V. 3.437; E. 3.138.
Pompidou 1.705; Poher 1.733.
CAMPS-LA-SOURCE
I. 434; V. 228; E. 203.
Pompidou 101; Poher 102.
LA CELLE
I. 214; V. 153; E. 138
Pompidou 66; Poher 72.
TOURVES
Pompidou 174;; Poher 247.
I. 1.045; V. 462; E. 461
LE VAL
I. 669; V. 468; E. 418.
Pompidou 205; Poyer 213
VINS-SUR-TARAMY
I. 233; V. 162; E. 144.
Pompidou 74; Poher 70.

RESULTATS DU VAR

I. : 328.960 V. : 215.638 E. : 200.512

Il y a eu 128.448 (39,05 % d'abstention et de votes blancs et nuls

POMPIDOU : 110.595 (33,62 %) POHER : 89.927 (27,33 %)

Résultats du 1er juin 1969

Inscrits : 328.963 - Votants : 245.278 - Exprimés : 242.042

DEFFERRE	13.766	DUCATEL	3.363	DUCLOS	59.708
KRIVINE	2.130				
ROCARD	6.817	POHER	57.998	POMPIDOU	98.260

Arrondissement de DRAGUIGNAN

CALLAS

BARGEMON
I. 580. V. 474. E. 442.
Pompidou 157, Poher 285.
CALLAS
I. 462. V. 329. E. 302.
Pompidou 127, Poher 175.
CHATEAUDOUBLE
I. 165. V. 134. E. 123.
Pompidou 55, Poher 68.
CLAIRIERS
I. 311. V. 117. E. 104.
Pompidou 55, Poher 49.
FIGALIERES
I. 400. V. 308. E. 287.
Pompidou 109, Poher 178.
MONTFERAT
I. 160. V. 106. E. 91.
Pompidou 45, Poher 46.

BESSE-SUR-ISSOLE

BESSE
I. 619. V. 452. E. 407.
Pompidou 205, Poher 202.
CABASSE
I. 629. V. 381. E. 310.
Pompidou 164, Poher 146.
FLASSANS
I. 585. V. 442. E. 389.
Pompidou 225, Poher 164.
GONFARON
I. 1.266. V. 904. E. 745.
Pompidou 392, Poher 353.
PIGNANS
I. 1.265. V. 646. E. 5565.
Pompidou 341,Poher 224.

FAYENCE

CALLIAN
I. 709 ; V. 498 ; E. 442.
Pompidou 278 ; Poher 164.
FAYENCE
I. 1.206 ; V. 811 ; E. 755.
Pompidou 438 ; Poher 317.
MONS
I. 227 ; V 163 ; E. 150.
Pompidou 84 ; Poher 66.
MONTAUROUX
I. 587 ; V. 479 ; E. 449.
Pompidou 290 ; Poher 139.
ST-PAUL-EN-FORET

LA VERDIERE
I. 379 ; V. 283 ; E. 257.
Pompidou 121 ; Poher 136.
VINON
I. 931 ; V. 654 ; E. 602.
Pompidou 295 ; Poher 307.

GRIMAUD

COGOLIN
I. 1.896 ; V. 1.210 ; E. 1.113.
Pompidou 615 ; Poher 498.
LA GARDE-FREINET
I. 747 ; V. 529 ; E. 483.
Pompidou 197 ; Poher 286.
GRIMAUD
I. 1.009 ; V. 669 ; E. 628.
Pompidou 343 ; Poher 285.
PLAN-DE-LA-TOUR
I. 575 ; V. 467 ; E. 446.
Pompidou 243 ; Poher 203.
STE-MAXIME
I. 2.987 ; V. 2.042 ; E. 1.906.
Pompidou 986 ; Poher 902.
T. St-Maximin

COMPS-S.-ARTUBY

BARGEME
I. 73 ; V. 64 ; E. 62.
Pompidou 31 ; Poher 31.

LA BASTIDE
I. 63 ; V. 51 ; E. 49.
Pompidou 21 ; Poher 28.
LE BOURGUET
I. 27 ; V. 20 ; E. 18.
Pompidou 6 ; Poher 14.
BRENON
I. 21 ; V. 12 ; E. 12.
Pompidou 1 ; Poher 11.
BROVES
I. 60 ; V. 34 ; E. 32.
Pompidou 20 ; Poher 12.
CHAPEAUVIEUX
I. 33 ; V. 32 ; E. 22.
Pompidou 8 ; Poher 14.
COMPS
I. 185 ; V. 151 ; E. 136.
Pompidou 58 ; Poher 78.
LA MARTRE
I. 54 ; V. 39 ; E. 38.
Pompidou 17 ; Poher 21.
LA ROQUE-ESCLAPON
I. 100 ; V. 73 ; E. 69.
Pompidou 39 ; Poher 30.
TRIGANCE
I. 98 ; V. 68 ; E. 57.
Pompidou 19 ; Poher 38.

AUPS

AIGUINES
I. 122 ; V. 93 ; E. 86.
Pompidou 42 ; Poher 44.
AUPS
I. 943 ; V. 611 ; E. 517.
Pompidou 292 ; Poher 225.
BAUDINARD
I. 66 ; V. 40 ; E. 35.
Pompidou 12 ; Poher 23.
BAUDUENS
I. 122 ; V. 100 ; E. 96.
Pompidou 47 ; Poher 49.
LES SALLES
I. 146 ; V. 99 ; E. 93.
Pompidou 47 ; Poher 46.
VERIGNON
I. 42 ; V. 32 ; E. 29.
Pompidou 23 ; Poher 6.

SALBERNES

SALERNES
I. 1.493 ; V. 719 ; E. 596.
Pompidou 351 ; Poher 245.
TOURTOUR
I. 248 ; V. 199 ; E. 182.
Pompidou 79 ; Poher 103.
VILLECROZE
I. 482 ; V. 343 ; E. 313.
Pompidou 179 ; Poher 134.

DRAGUIGNAN

AMPUS
I. 276 ; V. 228 ; E. 220.
Pompidou 105 ; Poher 115.
DRAGUIGNAN
I. 11.034 ; V. 8.522 ; E. 7.894.
Pompidou 4.097 ; Poher 3.797.
FLAYOSC
I. 931 ; V. 731 ; E. 673.
Pompidou 369 ; Poher 304.
LA MOTTE
I. 501 ; V. 385 ; E. 358.
Pompidou 166 ; Poher 192.
TRANS
I. 946 ; V. 700 ; E. 621.
Pompidou 325 ; Poher 296.
D. Fréjus

FREJUS

LES ADRETS
I. 188 ; V. 112 ; E. 104.
Pompidou 66 ; Poher 38.
BAGNOLS-EN-FORETS
I. 402 ; V. 280 ; E. 262.
Pompidou 126 ; Poher 136.
FREJUS
I. 10.953 ; V. 7.833 ; E. 7.455.
Pompidou 3.651 ; Poher 3.804
LE MUY
I. 2.094 ; V. 1.425 ; E. 1.256.
Pompidou 626 ; Poher 630.

ROQUEBRUNE
I. 2.350 ; V. 1.654 ; E. 1.556.
Pompidou 843 ; Poher 713.
SAINT-RAPHAEL
I. 11.588 ; V. 8.444 ; E.8.022.
Pompidou 4.423 ; Poher 3.599.

LORGUES

LES ARCS
I. 2.075 ; V. 1.548 ; E. 1.428.
Pompidou 592 ; Poher 836.
LORGUES
I. 2.221 ; V. 1.618 ; E. 1.497.
Pompidou 726 ; Poher 771.
TARADEAU
I. 279 ; V. 217 ; E. 199
Pompidou 88 ; Poher 111
LE THORONET
I. 334 ; V. 246 ; E. 216.
Pompidou 63 ; Poher 153

St-TROPEZ

CAVALAIRE
I. 1.386 ; V. 1.013 ; E. 961
Pompidou 462 ; Poher 499.
LA CROIX-VALMER
I. 854 ; V. 635 ; E. 600
Pompidou 344 ; Poher 256.
GASSIN
I. 501 ; V 318 ; E. 295
Pompidou 176 ; Poher 119.
LA MOLE
I. 158 ; V 100 ; E. 94.
Pompidou 40 ; Poher 54.
RAMATUELLE
I. 721 ; V. 487 ; E. 446.
Pompidou 264 ; Poher 182.
LE RAYOL
I. 361 ; V. 286 ; E. 279
Pompidou 184 ; Poher 95
SAINT-TROPEZ
I. 4.149 ; V. 2.756 ; E. 2.535.
Pompidou 1.478 ; Poher 1.057.

TAVERNES

ARTIGNOSC
I. 118 ; V. 95 ; E. 88.
Pompidou 36 ; Poher 52.
FOX - AMPHOUX
I. 216 ; V. 155 ; E. 136.
Pompidou 72 ; Poher 64.
MONTMEJEAN
I. 258 ; V. 202 ; E. 184.
Pompidou 87 ; Poher 97.
MOISSAC
I. 95 ; V. 75 ; E. 66.
Pompidou 33 ; Poher 33
REGUSSE
I. 234 ; V. 167 ; E. 140.
Pompidou 76 ; Poher 64
SILLANS
I. 175 ; V. 108 ; E. 94.
Pompidou 63 ; Poher 31.
TAVERNES
I. 331 ; V. 250 ; E. 234.
Pompidou 109 ; Poher 125.

LA MODE ENFANTINE...

I. 1 128 ; V. 641 ; E. 617.
Pompidou 342 ; Poher 275.
5me Bureau Lycée Peiresc
I. 846 ; V. 499 ; E. 472.
Pompidou 257 ; Poher 215.

I. 1.437 ; V. 903 ; E. 868.
Pompidou 491 ; Poher 377.
5me B. E.F. Av. Gasquet
I. 1.096 ; V. 742 ; E. 707.
Pompidou 330 ; Poher 377.

Pompidou 317; Poher 237.

LA VALETTE
I. 6.419; V. 4.148; E. 3.835.
Pompidou 2.091; Poher 1.744.

Arrondissement de TOULON

ROQUEBRUSSANNE

GAREOULD
I. 549 ; V. 370 ; E. 362
Pompidou 135 ; Poher 227

MAZAUGUES
I. 266 ; V. 164 ; E. 139
Pompidou 67 ; Poher 72

MEOUNES
I. 426 ; V. 310 ; E. 302
Pompidou 166 ; Poher 136

NEOULES
I. 277 ; V. 210 ; E. 105
Pompidou 78 ; Poher 127

ROBARON
I. 122 ; V. 81 ; E. 71
Pompidou 17 ; Poher 54

LA ROQUEBRUSSANE
I. 423 ; V. 312 ; E. 290
Pompidou 139 ; Poher 151

Ste-ANASTASIE
I. 300 ; V. 189 ; E. 170
Pompidou 81 ; Poher 89

FORCALQUIERET
I. 167. V. 120. E. 117.
Pompidou 56, Poher 54.

OLLIOULES

BANDOL
I. 3.603 ; V. 2.637 ; E. 2.490.
Pompidou 1.413 ; Poher 1.077.

EVENOS
I. 452 ; V. 329 ; E. 298.
Pompidou 143 ; Poher 155.

OLLIOULES
I. 4.524 ; V. 2.999 ; E. 2.713.
Pompidou 1.655 ; Poher 1.058.

SANARY
I. 6.028 ; V. 4.363 ; E. 4.148.
Pompidou 2.377 ; Poher 1.761.

HYERES

I. 20.112 ; V. 13.657 ; E. 12.719
POMPIDOU 7.521
POHER 5.198
1er bureau, Hôtel de Ville, rez-de-chaussée.
I. 1.429; V. 1.088; E. 1.046.
Pompidou 633; Poher 413.
2me Hôtel de Ville
I. 1.515; V. 1.012; E. 953.
Pompidou 529; Poher 424.
3. Salle des fêtes.
I. 1.446; V. 1.05; E. 1.009
Pompidou 600; Poher 409.
4me salle des fêtes (radio)
I. 1.270; V. 927; E. 879
Pompidou 504; Poher 375
5. Ecole J-Ferry classe 1
I. 1.557; V. 1.079; E. 1.014
Pompidou 610; Poher 404
6. Ecole J-Ferry classe 2
I. 1.684; E. 1.146; E. 1.079.
Pompidou 632! Poher 447.
7. Justice de Paix R de C
I. 1.086; E. 711; V. 634.
Pompidou 358; Poher 276.
8. Justice de Paix, étage
I. 1.243; V. 778; E. 679
Pompidou 352; Poher 327.
9. E. des Casernes I
I. 1.518; V. 1.046; E. 983.
Pompidou 530; Poher 453.
10. E. des Casernes II
I. 1.453; V. 1.053; E. 1.000
Pompidou 619; Poher 381.
11. Ecole Michelet
dLseonpchca - Cao4y5691.hcieet
I. 17.97; V. 987; E. 851.
Pompidou 521; Poher 330.
12. L'Almanarre
I. 751; V. 510; E. 481.
Pompidou 310; Poher 179.

13. La Bagorre
I. 677; V. 479; E. 456.
Pompidou 251; Poher 205
14. Les Borels
I. 137; V. 113; E. 82.
Pompidou 54; Poher 28.
15. La Capte.
I. 354; V. 281; E. 265.
Pompidou 174; Poher 91.
16. Giens.
Pompidou 376; Poher 167
17. Les Salins.
I. 430; V. 142; E. 120.
Pompidou 78; Poher 42.
18. Sauvebonne
I. 85; V. 79; E. 73.
Pompidou 38; Poher 35.
19. Porquerolles.
I. 198; V. 140; E. 137.
Pompidou 95; Poher 42.
20. Ile du Levant
I. 96; V. 59; E. 56.
Pompidou 32; Poher 24.
21. Port 1 Cros
I. 35; V. 28; E. 28.
Pompidou 25; Poher 3.
22. L'Ayguade
I. 479; V. 367; E. 343.
Pompidou 200; Poher 143.

CARQUEIRANNE
I. 2.665 ; V. 1.771 ; E. 1.647.
Pompidou 1.033 ; Poher 614.

LA CRAU
I. 3.015 ; V. 2.147 ; E. 1.992.
Pompidou 1.193 ; Poher 799.

LA LONDE
I. 2.353 ; V. 1.576 ; E. 1.376.
Pompidou 894 ; Poher 482.

LE BEAUSSET

LE BEAUSSET
I. 1.762 ; V. 1.202 ; E. 1.057.
Pompidou 671 ; Poher 386.

LA CADIERE
I. 1.096 ; V. 883 ; E. 591.
Pompidou 346 ; Poher 245.

LE CASTELLET
I. 1.146 ; V. 805 ; E. 734.
Pompidou 414 ; Poher 320.

RIBOUX
I. 22 ; V. 19 ; E. 19.
Pompidou 10 ; Poher 9.

SAINT-CYR
I. 2.782 ; V. 1.909 ; E. 1.726.
Pompidou 825 ; Poher 901.

SIGNES
I. 510 ; V. 382 ; E. 251.
Pompidou 186 ; Poher 165.

CUERS

CARNOULES
I. 1.021 ; V. 374 ; E. 337.
Pompidou 227 ; Poher 110.

CUERS
I. 3.341 ; V. 2.207 ; E. 1.992.
Pompidou 1.226 ; Poher 766.

PIERREFEU
I. 1.696 ; V. 1.260 ; E. 1.136.
Pompidou 655 ; Poher 481.

PUGET-VILLE
I. 1.122 ; V. 767 ; E. 610.
Pompidou 356 ; Poher 254.

LA SEYNE

I. 25.748 ; V. 12.797 ; E. 11.671.
POMPIDOU 6.703
POHER ....— 4.968
La Bourse du Travail
I. 1.376 ; V. 561 ; E. 508.
Pompidou ; Poher 197.

2e Hôtel de Ville
I. 1.319 ; V. 661 ; E. 594.
Pompidou 341 ; Poher 253.
3e Martini Ecole Nord
I. 1.239 ; V. 570 ; E. 499.
Pompidou 297 ; Poher 202.
4e Ecole Martini Sud
I. 1.447 ; V. 744 ; E. 682.
Pompidou 393 ; Poher 289.
5e, Ecole F.-Durand, garçons
I. 1.309 V. 587 ; E. 520.
Pompidou 295 ; Poher 225.
6e, Ecole F.-Durand, filles.
I. 1.293 ; V. 696 ; E. 636.
Pompidou 353 ; Poher 283.
7e, E. F-Durand, préau.
I. 1.195 ; V. 573 ; E. 541.
Pompidou 356 ; Poher 185.
8e, Maternelle J.-Jaurès
I. 1.250 ; V. 618 ; E. 559.
Pompidou 317 ; Poher 242.
9e, Maternelle La Rouve
I. 1.143 ; V. 464 ; E. 430.
Pompidou 223 ; Poher 207.
10e, Les Sablettes
I. 1.423 ; V. 840 ; E. 799.
Pompidou 441 ; Poher 358.
11e, Maternelle Les Sablettes
I. 1.687 ; V. 1.066 ; E. 1.004.
Pompidou 592 ; Poher 412.
12e, Les Plaines
I. 929 ; V. 465 ; E. 427.
Pompidou 250 ; Poher 177.
12e bis, Les Plaines
I. 685 ; V. 468 ; E. 436.
Pompidou 244 ; Poher 192.
13e, Ecole Berthe, garçons
I. 1.114 ; V. 392 ; E. 344.
Pompidou 180 ; Poher 164.
14e, Ecole Berthe, fille
I. 1.036 ; V. 484 ; E. 450.
Pompidou 223 ; Poher 227.
15e, Ecole Bd Staline
I. 1.480 ; V. 817 ; E. 738.
Pompidou 396 ; Poher 342.
16e, Maternelle Renan
I. 1.312 ; V. 669 ; E. 609.
Pompidou 37 ; Poher 231.
17e, E. Mabilis
I. 1.280 ; V. 662 ; E. 604.
Pompidou 330 ; Poher 274.
18e, E. J.-Verne
I. 1.571 ; V. 791 ; E. 697.
Pompidou 403 ; Poher 294.
19e, E. Coste
I. 1.460 ; V. 681 ; E. 594.
Pompidou 378 ; Poher 231.

St-MANDRIER
I. 1.760 ; V. 1.160 ; E. 1.085
Pompidou 660 ; Poher 425

SIX-FOURS
I. 8.926 ; V. 6.175 ; E. 5.783
Pompidou 2.933 ; Poher 2.850

St-MAXIMIN-LA-Ste-BAUME

NANS-LES-PINS
I. 594 ; V. 438 ; E. 412.
Pompidou 221 ; Poher 191.

OLLIERES
I. 136 ; V. 93 ; E. 83.
Pompidou 47 ; Poher 36.

PLAN-D'AUPS
I. 266 ; V. 216 ; E. 208.
Pompidou 140 ; Poher 68.

POURCIEUX
I. 201 ; V. 116 ; E. 107.
Pompidou 41 ; Poher 66.

POURRIERES
I. 681 ; V. 505 ; E. 468.
Pompidou 178 ; Poher 290.

ROUGIERS
I. 411 ; V. 306 ; E. 274.
Pompidou 91 ; Poher 183.

ST-PAUL-EN-FORET
I. 225 ; V. 184 ; E. 169.
Pompidou 103 ; Poher 66.

SEILLANS
I. 706 ; V 502 ; E. 469.
Pompidou 289 ; Poher 180.

TANNERON
I. 373 ; V. 289 ; E. 240.
Pompidou 179 ; Poher 61.

TOURRETTES
I. 513 ; V. 366 ; E. 344.
Pompidou 209 ; Poher 135.

LE LUC

LE CANNET-DES-MAURES
I. 765 ; V. 598 ; E. 559.
Pompidou 235 ; Poher 324.

LE LUC
I. 2 432 ; V. 1.730 ; E. 1.509.
Pompidou 659 ; Phoer 850.

LES RAYONS
I. 204 ; V. 142 ; E. 132.
Pompidou 53 ; Poher 79.

VIDAUBAN
I. 1.645 ; V. 1.207 ; E. 1.107.
Pompidou 531 ; Poher 576.

BARJOLS

BARJOLS
I. 1 499 ; V. 994 ; E. 904.
Pompidou 410 ; Poher 494.

BRAS
I. 448 ; V. 340 ; E. 317.
Pompidou 148 ; Poher 159.

BRUE AURIAC
I. 260 ; V 180 ; E. 151.
Pompidou 54 ; Poher 97.

CHATEAUVERT
I. 62 ; V. 56 ; E. 52.
Pompidou 25 ; Poher 27.

ESPARRON
I. 134 ; V. 88 ; E. 78.
Pompidou 36 ; Poher 42.

PONTEVES
I. 227 ; V. 112 ; E. 106.
Pompidou 45 ; Poher 61.

SAINT-MARTIN-LES-PALTIERES
I. 107 ; V. 96 ; E. 59.
Pompidou 34 ; Poher 25.

SEILLONS - SOURCE-D'ARGENT
I. 233 ; V. 177 ; E. 165.

VARAGES
I. 620 ; V. 416 ; E. 376.
Pompidou 180 ; Poher 196.

COTIGNAC

CARCES
I. 1.231 ; V. 856 ; E. 746
Pompidou 303 ; Poher 414

CORRENS
I. 349 ; V. 243 ; E. 208
Pompidou 90 ; Poher 118

COTIGNAC
I. 897 ; V. 601 ; E. 551
Pompidou 226 ; Poher 325

ENTRECASTEAUX
I. 418 ; V. 252 ; E. 216
Pompidou 100 ; Poher 116

MONTFORT
I. 426 ; V. 302 ; E. 260
Pompidou 126 ; Poher 134

St-ANTONIN
I. 235 ; V. 163 ; E. 144
Pompidou 59 ; Poher 85

RIANS

ARTIGUES
I. 57 ; V. 44 ; E. 42.
Pompidou 23 ; Poher 19.
I. 376 ; V. 259 ; E. 233.

GINASSERVIS
Pompidou 98 ; Poher 135.

RIANS
I. 738 ; V. 463 ; E. 380.
Pompidou 175 ; Poher 205.

SAINT-JULIEN
I. 392 ; V. 290 ; E. 275.
Pompidou 126 ; Poher 149.

Aux arènes de Montmartre, rue St-Eleuthère, a été présentée la mode « Rentrée des classes ». Voici quelques modèles : De gauche à droite, « Isabelle B » blouson sytle cuir-« Lionel », manteau de skai rouge ; « Emmanuel », manteau de fourrure crylor blanche ; « Anne », trench-coat cry lor rouge, et, « Nicolas », manteau skai tabac.

MILLE BICYCLETTES BANALISÉES

Afin de faciliter les déplacements à travers les halles de Run gis, mille bicyclettes « banalisées », peintes en jaune. Ce service sera mis à la disposition d'abonnés qui recevront une clef permettant de débloquer n'importe qu'elle bicyclette. — Notre photo : Les frères Guyot essayant le s nouvelles bicyclettes dans les stands de fromage (AFP)

LE SCRUTIN A TRAVERS LE PAYS

01 AIN
I. 202.190 ; V. 135.189 ; Abs. 67.001 (33,13 %) ; E. 128.934 ; B. ou N. 6.255 (3,09 %).
Pompidou : 75.664 (58,68 %).
oher 53.270 (41,331 %).

02 AISNE
I. 295.663 ; V. 213.132 ; Abs. 82.531 (27,91 %) ; E. 193.280 ; B. ou N. 19.852 (6,71 %).
Pompidou : 106.392 (55,04 %)
Poher : 86.888 (44,95 %).

03 ALLIER
I. 243.717 ; V. 156.473 ; ABS. 87.244 ; 35,79 % ; E. 139.603 ; B. ou N. 16.870 ; 6,92 %.
Pompidou 80.773 ; 57,85 % ;
Poher 58.830 42.14 %.

04 BASSES-ALPES
I. 65.382 ; V. 41.013 ; Abs. 18.369 (28,09 %) ; E 43.302 ; B. ou N. 3.711 (5,67 %).
Pompidou 22.333 (51,57 %)
Poher 20.969 (48,42 %)

05 HAUTES-ALPES
I. 58.708 ; V. 41.329 ; abst. 17.379 (29,60 %) ; 6. 38.307 ; b. ou n. 3.022 (5,14 %) ;
Pompidou 21.711 (56,67 %) ;
Poher 16.596 (43,32 %).

07 ARDECHE
I. 167.117 ; V. 119.028 ; Abs. 48.089 (28,77 %) ; E. 111.806 ; B. ou N. 7.222 (4,32 %).
Pompidou : 65.202 (58,31 %)
Poher : 46.604 (41,68 %)

08 ARDENNES
I. 166.597 ; V. 114.152 ; Abs. 52.445 (31,48 %) ; E. 106.058 ; B. ou N. 8.094 (4,85 %).
Pompidou : 60.931 (57,45 %)
Poher : 45.127 (42,54 %).

09 ARIEGE
I 94.810 ; V. 68.738 ; Abs. 26.072 (27,49 %) ; E. 63233 ; B. 26.072 (27,49 %) ; E. 63233 ; B. ou N. 5.505 (5,80 %).
Pompidou 31.757 (50,22 %).
Poher 31.476 (49,77 %).

10 AUBE
I. : 155.951 ; V. : 111.879 ; Abs 44.072 (28,26 %) ; E. : 105.697 ; B. ou N. 6.182 (3,96 %).
Pompidou : 58.466 (55,31 %)
Poher : 47.231 (44,68 %)

11 AUDE
I. 176.800 ; V. 131.392 ; ABS : 45.408 ; 25,68 % ; E. 121.028 ; B. ou N. 10.364 ; 5,86 %.
Pompidou 59.064 ; 48,80 % ;
Poher 61.964 ; 50,19 %.

12 AVEYRON
I. 188.547 ; V. 148.047 ; ABS : 40.500 ; 21,48 % ; E. 140.486 ; B. ou N. 7.561 ; 4,01 %.
Pompidou 91.377 ; 65,04 % ;
Poher : 49.109 ; 34,95 %.

15 CANTAL
I. 110.281 ; V. 82.740 ; abst. 27.541 (24,27 %) ; E. 77.793 ; b. ou n. 4.947 (4,48 %)
Pompidou 64.510 (92,92 %) ;
Poher 13.283 (17,07 %).

16 CHARENTE
I. 206.813 ; V. 149.949 ; abst. 56.864 (27,49 %) ; E. 136.938 ; b. ou n. 13.011 (6,29 %).
Pompidou 75.226 (54,93 %) ;
Poher 61.712 (45,06 %).

18 CHER
I. 187.545 ; V. 123.859 ; Abs. 63.686 (33,95 %) ; E. 113.032 ; B. ou N. 10.827 (5,77 %).
Pompidou : 63.605 (56,27 %)
Poher : 49.427 (43,72 %)

21 COTE-D'OR
I : 237.054 ; V : 168.433 ; Abs : 68.621 (28,94 %) ; E. : 161.613 ; B ou N : 6.820 (2,87 %).
Pompidou : 88.272 (54,61 %)
Poher : 73.341 (45,38 %).

22 COTES-DU-NORD
I. : 330.591 ; V. : 238.681 ; Abs: 91.910 (27,80 %) ; E. : 221.401 ; B. ou N. : 17.280 (5,22 %).
Pompidou : 127.924 (57,77 %)
Poher : 93.477 (42,22 %)

23 CREUSE
I. 110.738 ; V. 70.197 ; abts. 40.541 (36,60 %) ; E. 62.778 ; b. ou n. 7.419 (6,69 %).
Pompidou 36.910 (58,79 %) ;
Poher 25.868 (41,20 %).

24 DORDOGNE
I : 253.517 ; V : 193.046 ; Abs : 60.471 (23,85 %) ; E : 174.771 ; B ou N : 18.275 (7,20 %)
Pompidou : 92.100 (52,69 %).
Poher : 82.671 (47,30 %).

25 DOUBS
I. 229.010 ; V. 164.679 ; Abs. 64.331 (28,09 %) ; E. 155.446 ; B. ou N. 9.233 (4,03 %).
Pompidou : 95.661 (61,53 %)
Poher : 59.785 (38,46 %).

26 DROME
I. 203.060 ; V. 143.366 ; Abs. 59.694 (29,39 %) ; E. 134.502 ; B ou N. 8.864 (4,36 %).
Pompidou : 68.124 (50,64 %)
Poher : 66.378 (49,35 %)

27 EURE
I : 221.814 ; V : 162.813 ; Abs : 59.001 (26,59 %) ; E : 153.633 ; B ou N : 9.18 (4,13 %).
Pompidou : 81498 (53,04 %).
Poher : 72.135 (46,95 %).

29 FINISTERE
I : 499.280 ; V : 362.066 ; Abs : 137.214 (27,48 %) ; E : 343.589 ; B ou N : 18.477 (3,70 %).
Pompidou : 230.294 (67.00 %).
Poher : 113.355 (32,99 %).

30 GARD
I : 287.587 ; V : 180.758 ; Abs : 106.829 (37,14 %) ; E : 165.059 ; B ou N : 15.699 (5,45 %).
Pompidou : 92.281 (55,90 %).
Poher : 72.778 (44,09 %).

34 HERAULT
I. 339.830 ; V. 227.686 ; Abs. 112.144 (33 %) ; E. 212.328 ; B. ou N. 15.358 (4,51 %).
Pompidou : 113.365 (53,39 %).
Poher : 98.963 (46,60 %).

35 ILLE-et-VILAINE
I. 392.216 ; V. 291.994 ; Abs. 100.222 (25,55 %) ; E. 281.096 ; B. ou N. 10.898 (2,77 %).
ompidou 175.535 (62,44 %).
Poher 105.561 (37,55 %).

36 INDRE
I. 161.249 ; V. 113.420 ; abst. 47.829 (29,66 %) ; E. 103.177 ; b. ou n. 10.303 (6,38 %) ;
Pompidou 50.870 (49,33 %) ;
Poher 52.247 (50,66 %).

37 INDRE-ET-LOIRE
I. 253.564 ; V. 179.738 ; Abs. 73.826 (29,11 %) ; E. 170.895 ; B. ou N. 8.843 (3,48 %).
Pompidou 86.700 (50,73 %).
Poher 84.195 (49,26 %).

39 JURA
I. 144.189 ; V. 105.307 ; Abs. 38.882 (29,96 %) ; E. 99.603 ; B. ou N. 5.704 (3,95 %).
Pompidou : 54.283 (54,49 %)
Poher : 45.320 (45,50 %)

40 LANDES
I. 180.616 ; V. 140.095 ; Abs. 40.521 (22,43 %) ; E. 129.605 ; B. ou N. 10.490 (5,80 %).
Pompidou : 74.697 (57,63 %).
Poher : 54.908 (42,36 %).

41 LOIR-ET-CHER
I. 165.021 ; V. 121.300 ; abts. 43.721 (26,49 %) ; E. 113.848 ; b. ou n. 7.452 (4,51 %) ;
Pompidou 54.831 (48,16 %) ;
Poher 59.017 (51,83 %).

42 LOIRE
I : 417.409 ; V : 271.799 ; Abs : 145.610 (34,88 %) ; E : 256.148 ; B ou N : 15.651 (3.74 %).
Pompidou : 152.158 (59,40 %).
Poher : 103.990 (40,59 %).

43 HAUTE-LOIRE
I. 137.832 ; V. 103.564 ; Abs 34.268 (24,86 %) ; E. 98.321 ; B. ou N. 5.243 (3,80 %).
Pompidou 62.022 (63,08 %)
Poher : 36.299 (36,91 %).

44 LOIRE-ATL.
I : 507.159 ; V : 368.002 ; Abs : 139.157 (27,43 %) ; E : 353.843 ; B ou N : 14.159 (2,79 %).
Pompidou : 213.434 (60,31 %).
Poher : 14.409 (39,68 %).

45 LOIRET
I. 251.883 ; V. 182.622 ; Abs. 69.261 (27.49 %) ; E. 171.345 ; B. ou N. 11.277 (4,47 %).
Pompidou 99.402 (58,01 %).
oher 71.943 (41,98 %).

46 LOT
I. 101.422 ; V. 81.666 ; Abs. 19.756 (19,47 %) ; E. 76.392 ; B. ou N. 5.274 (5,20 %).
Pompidou : 44.887 (58,75 %).
Poher : 31.505 (41,24 %).

47 LOT-et-GARONNE
I. 178.296 ; V. 135.937 ; Abs. 42.359 (23,75 %) ; E. 124.012 ; B. ou N. 11.925 (6,68 %).
Pompidou : 59.356 (47,86 %)
Poher : 64.656 (52,13 %)

48 LOZERE
I. 53.249 ; V. 39.971 ; Abs. 13.278 (24,93 %) ; E. 38.298 ; B. ou N. 6.673 (3,14 %).
Pompidou 27.817 (72,63 %).
Poher 10.481 (27,36 %).

50 MANCHE
I. 270.644 ; V. 202.814 ; ABS : 67.830 ; 25,06 % ; E. 196.935 ; B. ou N. 5879 ; 2,17 %.
Pompidou : 126.834 ; 64,40 % ;
Poher 70.101 ; 35,59 %.

52 HAUTE-MARNE
I. 122.596 ; V. 88.754 ; ABS : 33.815 ; 27,58 % ; E. 83.808 ; B. ou N. 4.946 ; 4,03 %.
Pompidou 49.479 ; 59,03 % ;
Poher : 34.329 ; 40,96 %

53 MAYENNE
I. 154.445 ; V. 120.956 ; Abs. 33.489 (21,68 %) ; E. 116.154 ; B. ou N. 4.802 (3,10 %).
Pompidou : 72.714 (62,60 %).
Poher : 43.440 (37,39 %).

54 MEURTHE-et-MOS.
I. 378.092 ; V. 249.950 ; Abs. 128.142 (33,89 %) ; E. 233.463 ; B. ou N. 16.487 (4,36 %).
Pompidou : 135.747 (58,14 %).
Poher : 97.716 (41,85 %).

55 MEUSE
I. 120.958 ; V. 88.431 ; Abs. 32.527 (26,89 %) ; E. 83.783 ; B. ou N. 4.648 (3,84 %).
Pompidou : 49.854 (59,50 %)
Poher : 33.929 (40,49 %)

56 MORBIHAN
I. 340.295 ; V. 247.028 ; abst. 93.267 (27,40 %) ; E. 236.438 ; b. ou n. 10.590 (3,11 %) ;
Pompidou 158 126 (66,88 %) ;
Poher 78.312 (33,12 %).

57 MOSELLE
I. 495.203 ; V. 355.623 ; Abs. 139.580 (28,18 %) ; E. 335.092 ; B. ou N. 20.531 (4,14 %).
Pompidou : 202.938 (60,56 %).
Poher : 132.154 (39,43 %).

58 NIEVRE
I. 156.454 ; V. 112.222 ; Abs. 44.232 (28,27 %) ; E. 105.589 ; B. ou N. 6.633 (4,23 %).
Pompidou : 48.023 (45,48 %).
Poher : 57.566 (54,41 %).

61 ORNE
I. 170.170 ; V. 129.452 ; Abs. 40.718 (23,92 %) ; E. 124.670 ; B. ou N. 4.782 (2,81 %).
Pompidou : 68.499 (54,94 %).
Poher : 56.171 (45,05 %).

62 PAS-DE-CALAIS
I. 772.544 ; V. 551.127 ; ABS : 221.417 ; 28,66 % ; E. 491.498 ; B. ou N. 59.629 ; 7,71 %.
Pompidou 274.002 ; 55,74 % ;
Poher 217.496 ; 44,25 %.

63 PUY-DE-DOME
CLERMONT-FERRAND
I. 73.034 ; V. 47.414 ; Abs. 25.620 (35,08 %) ; E. 44.199 ; B. ou N. 3.215 (4,40 %).
Pompidou : 28.407 (64,27 %).
Poher : 15.792 (35,73 %).

64 BASSES-PYRENEES
I. 315.745 ; V. 239.290 ; Abs 76.455 (24,21 %) ; E. 227.866 ; B. ou N. 11.424 (3,61 %).
Pompidou : 136.783 (60,03 %)
Poher : 91.083 (39,97 %).

65 HAUTES-PYRENEES
I. 141.320 ; V. 98.690 ; Abs 42.630 (30,16 %) ; E. 91.802 ; B. ou N. 6.888 (4,87 %).
Pompidou : 48.594 (52,93 %)
Poher : 43.208 (47.06 %).

66 PYRENEES-ORIENT.
I. 169.851 ; V. 114.912 ; ABS : 54.939 ; 32,34 % ; E. 105.679 ; B. ou N. 9.233 ; 5,43 %.
Pompidou 55.542 ; 52,55 % ;
Poher 50.137 ; 47,44 %.

67 BAS-RHIN
I. 470.716 ; V. 337.979 ; Abs. 132.737 (28,19 %) ; E. 326.993 ; B. ou N. 10.986 (2,33 %).
Pompidou : 215.572 (65,92 %).
Poher : 111.421 (34,07 %).

68 HAUT-RHIN
I. 341.405 ; V. 257.009 ; Abs. 84.397 (24,72 %) ; E. 246.052 ; B. ou N. 10.957 (3,20 %).
Pompidou : 161.206 (65,51 %).
Poher : 84.846 (34,48 %).

69 RHONE
I. 687.030 ; V. 452.475 ; ABS : 234.555 ; 34,14 % ; E. 430.229 ; B. ou N. 22.246 ; 3,23 % ;
Pompidou : 245.938 ; 57,16 % ;
Poher 184.291 ; 42,83 %.

70 HAUTE-SAONE
I. 133.134 ; V. 102.273 ; Abs. 30.861 (23,18 %) ; E. 97.024 ; B. ou N. 5.249 (3,94 %).
Pompidou : 51.593 (53,17 %)
Poher : 45.431 (46,82 %)

71 SAONE-ET-LOIRE
I. 334.297 ; V. 219.697 ; abst. 114.600 (34,28 %) ; E. 206.064 ; b. ou n. 13.633 (4,07 %).
Pompidou 116.571 (56,57 %) ;
Poher 89.493 (43,42 %).

72 SARTHE
I. 272.755 ; V. 186.642 ; Abs 86.113 (31,57 %) ; E. 175.350 ; B. ou N. 11.292 (4,13 %).
Pompidou : 94.851 (54,09 %).
Poher : 80.499 (45,90 %).

73 SAVOIE
I. 166.731 ; V. 110.519 ; Abs. 56.212 (33,71 %) ; E. 105.017 ; B. ou N. 5.502 (3,29 %).
Pompidou : 59.141 (56,32 %)
Poher : 45.876 (43,68 %)

74 HAUTE-SAVOIE
I. 212.530 ; V. 148.152 ; Abs. 64.378 (30,29 %) ; E. 141.636 ; B. ou N. 6.516 (3,06 %).
Pompidou : 81.360 (57,44 %).
Poher : 60.276 (42,55 %).

76 SEINE-MARITIME
ROUEN
I. 68.977 ; V. 43.757 ; Abs. 25.220 (36,56 %) ; E. 41.301 ; B. ou N. 2.456 (3,56 %).
Pompidou : 24.436 (59,17 %).
Poher : 16.865 (40,83 %).

79 DEUX-SEVRES
I. 201.663 ; V. 153.564 ; Abs. 48.099 (23,85 %) ; E. 147.099 ; B. ou N. 5.809 (2,88 %).
Pompidou : 83.637 (56,60 %).
Poher : 64.118 (43,39 %).

81 TARN
I. 211.400 ; V. 170.824 ; Abs. 40.576 (19,19 %) ; E. 158.653 ; B. ou N. 12.171 (5,75 %).
Pompidou : 87.051 (54,86 %)
Poher : 71.602 (45,13 %)

82 TARN-et-GARONNE
I. 112.819 ; V. 89.711 ; Abs : 23.108 (20,48 %) ; E. 84.224 ; B. ou N. 5.487 (4,86 %).
Pompidou : 43.418 (51,56 %).
Poher : 40.806 (48,44 %).

83 VAR
I. 328.960 ; V. 215.638 ; E. : 200.512 ; Abs 113.322 (34,1 %) ; B. et N. 15.126 (4,9 %).
Pompidou : 110.595 (33,62 %)
Poher : 89.927 (27,33 %).
TOULON :
I. 97.809 ; V. 60.749 ; E. 57.873; Abs plus mule 40.83 %.

86 VIENNE
I. 208.025 ; V. 152.063 ; ABS : 55.962 ; 26,90 % ; E. 142.592 ; B. ou N. 9.471 ; 4,55 %.
Pompidou : 78.004 ; 54,70 % ;
Poher : 64.588 ; 45,29 %.

87 HAUTE-VIENNE
I. 228.298 ; V. 150.731 ; Abs. 77.567 (33,97 %) ; E. 130.160 ; B. ou N. 20.571 (9,01 %).
Pompidou : 77.172 (59,29 %).
Poher : 52.988 (40,70 %).

88 VOSGES
I. 232.198 ; V. 169.821 ; Abs. 62.377 (26,86 %) ; E. 159.801 ; B. ou N. 10.020 (4,31 %).
Pompidou : 94.014 (58,83 %).
Poher : 65.787 (41,16 %).

89 YONNE
I. 174.443 ; V. 126.542 ; abst. 47.901 (27,45 %) ; E. 118.507 ; b. ou n. 8.035 (4,60 %) ;
Pompidou 66.445 (56,06 %) ;
Poher 52.062 (43,93 %).

90 BELFORT
I. 65.263 ; V. 45.463 ; Abs. 19.800 (30,33 %) ; E. 42.516 ; B. ou N. 2.947 (4,51 %).
Pompidou : 24.088 (56,65 %).
Poher : 18.428 (43,34 %).

LA REUNION
I. 176.672 ; V. 112.750 ; Abs. 63.922 (36,18 %) ; E. 111.041 ; B. ou N. 1.709 (0,96 %).
Pompidou : 98.518 (88,72 %).
Poher : 12.523 (11,27 %).

NOUVELLE CALEDONIE

NOUVELLES HEBRIDES
I. 42.235 ; V. 26.940 ; abst. 15.295 (36,22 %) ; E. 26.661 ; b. ou n. 279 (0,66 %).
Pompidou 14.572 (54,65 %) ;
Poher 12.089 (45,34 %).

WALLIS et FUTUNA
I. 3.611 ; V. 3.118 ; Abs. 493 (13,66 %) ; E. 3.111 ; B. ou N. 7 (0,19 %).
Pompidou : 2.365 (76,03 %).
Poher : 746 (23,97 %).

LES PREMIÈRES RÉACTIONS

Premières réactions, et d'abord celles des deux candidats.

— *POMPIDOU :*

« Le scrutin d'aujourd'hui me paraît d'abord constituer une consolidation et je dirai même une consécration de cette grande réforme que nous devons, comme beaucoup d'autres, au général de Gaulle et grâce à laquelle est conciliée la nécessaire autorité avec le libre exercice de la démocratie. »

— *POHER*

« Je ne suis pas déçu car les chiffres confirment qu'il y aurait environ 8 millions de Français qui ont voté pour moi. »

Le candidat battu a annoncé qu'il s'apprêtait à adresser un télégramme de félicitations à Pompidou.

Henri Krasucki (C.G.T.)

« Par la faute de ceux qui ont refusé l'union des forces de gauche chacun savait depuis deux semaines que le président de la République élu à ce scrutin ne pouvait être qu'un représentant du patronat et de la réaction.

« Dès lors, le fait important est l'ampleur du mouvement d'opinion exprimé par l'abstention massive des millions de Français qui refusent les solutions réactionnaires quelles qu'elles soient.

« C'est dans les centres ouvriers que ce mouvement s'est exprimé avec la plus grande force comme il est naturel. La classe ouvrière représente la force essentielle d'opposition au pouvoir actuel.

« Par leur vote au premier tour, les travailleurs ont condamné les responsables de la division. Par leur abstention ou leur vote nul au second tour ils ont, par millions, signifié leur refus de toute formule centriste d'alliance d'une partie de la gauche avec la réaction. Ils marquent par là leur volonté d'un changement profond et véritable qui ne peut être que l'œuvre de l'union des forces ouvrières et démocratiques pour un program mecommun et une politique résolument dirigée contre les monopoles capitalistes.

« En portant dès le départ un coup sévère au président réac- plus d'un tiers du corps électoral les travailleurs et les millions de démocrates ont renforcé leur position dans la lutte contre la politique antiouvrière qu'il s'apprête à pratiquer.

« Il faudra compter avec cette force, ainsi que l'a déclaré la commission administrative de la C.G.T. dès le lendemain du premier tour. Les organisations syndicales ont à faire face à des responsabilités particulières pour prévenir l'attaque antisociale et surtout pour créer les conditions propices à la discussion des revendications et à l'unité d'action à tous les échelons, en vue d'en assurer lesle succès. Les objectifs qu'elles ont soutenus lors de la Conférence de Tilsitt et qui ont motivé la grève du 11 mars, subsistent entièrement. Sur cette base, la C.G.T. prendra les initiatives nécessaires en faveur de l'unité d'action intersyndicale et pour organiser efficacement la défense des revendications des travailleurs.

D'autres déclarations

— *MICHEL DEBRE*

« En ce qui concerne la po- Nationale dispose d'une majorité cohérente sur laquelle le gouvernement que M. Pompidou constituera dans quelques jours pourra s'appuyer... »

— *ANTOINE PINAY*

« J'ai espoir que le gouvernement sera rapidement constitué pour pouvoir s'atteler à la tâche difficile qui l'attend. »

— *COUVE DE MURVILLE*

« M. Georges Pompidou va avoir pendant toute cette période, c'est ce que le peuple a démocratiquement décidé, la responsabilité essentielle dans la conduite des affaires de l'Etat (...). Nous devons lui confirmer ou lui apporter notre confiance... »

◆ De Gaulle félicite Pompidou

Le général de Gaulle vient d'adresser à Georges Pompidou le message suivant : « **Pour toutes raisons nationales et personnelles, je vous adresse mes bien cordiales félicitations.** »

RESULTATS DES BOUCHES-DU-RHONE

I. 767.868 — V. 457.344 (60 %) — E. 422.743 (55 %)

(Abstentions : 310.524 ; blancs et nuls : 34.601)

Il y a eu 45 % d'abstention et de votes blancs et nuls

POMPIDOU : 223.749 (52,9 %) — POHER : 198.994 (47,1 %)

Résultats du 1er juin 1969

Inscrits : 768.006 - Votants : 567.558 - Exprimés : 560.678

DEFFERRE	61.154	DUCATEL	6.266	DUCLOS	172.595
KRIVINE	5.130				
ROCARD	16.466	POHER	104.092	POMPIDOU	194.975

RESULTATS DE MARSEILLE

I. 450.394 — V. 247.824 (54 %) — E. 232.988 (51,77 %)

Il y a eu 48,23 % d'abstention et de votes blancs et nuls

Jeudi, « intronisation » du nouveau président

De la banque Rothschild à l'Elysée

Avant de s'installer à l'Elysée, le successeur du général de Gaulle devra attendre la proclamation des résultats définitifs de l'élection par le Conseil Constitutionnel.

Bien que la haute instance dispose, pour se prononcer, d'un délai maximum de dix jours, c'est vraisemblablement jeudi soir que M. Gaston Palewski communiquera les résultats officiels de l'élection présidentielle. Dans ces conditions, le nouveau chef de l'Etat pourrait être « intronisé » jeudi soir ou dans la journée de vendredi.

Une fois installé à l'Elysée où il aura reçu des mains du grand chancelier, le grand cordon de la Légion d'Honneur, le premier acte du nouveau chef de l'Etat sera d'adresser un message au pays. Puis il recevra la démission de M. Couve de Murville et désignera un premier ministre pour former le gouvernement.

On pense généralement que celui-ci pourrait être constitué pendant le prochain week-end et sa composition connue lundi 23 juin.

Le Parlement serait convoqué le lendemain, mais il est encore trop tôt pour savoir si le nouveau gouvernement fera une déclaration devant les députés et les sénateurs.

Les états majors des partis politiques engagés depuis le mois d'avril dans la lutte électorale vont dès cette semaine tirer les leçons des deux tours de scrutin.

◆ 18 inscrits : 18 abstentionnistes

Majastres, dans les Basses-Alpes, figure parmi les communes de notre région les plus « abstentionnistes ». Sur 18 électeurs inscrits, aucun votant, et donc, aucun suffrage exprimé.

Les de Gaulle ont voté par procuration

Le général et Mme de Gaulle, comme prévu, ont passé cette la femme de chambre de la Boisserie, Mme Charlotte Marchal.

Dès 8 heures, Mme Marchal a présenté au maire du village, qui présidait le bureau de vote, les procurations l'habilitant à voter pour l'ex - Président de la République et son épouse.

◆ De Gaulle de retour cette semaine ?

Le général ed Mme de Gaulle, comme prévu, ont passé cette journée de dimanche dans leur résidence de Kenmare House. Après la messe, à laquelle il a assisté hier matin en la cathédrale de Killarney, l'ancien président de la République a fait savoir, par l'intermédiaire du commandant Flohic, aux policiers chargés d'assurer sa sécurité, qu'il n'avait pas l'intention de sortir dans l'après-midi.

On pense que la semaine qui s'ouvre pourrait être marquée par le retour en France du général et de Mme de Gaulle.

Bastia : un automobiliste ivre fait retarder les opérations de vote

Les opérations de vote du bureau de la mairie de Bastia ont commencé hier matin avec près d'une heure et demie de retard, un automobiliste ivre ayant bloqué l'entrée de l'hôtel de ville, avec sa voiture.

Cet automobiliste, un commerçant bastiais, avait, la veille, copieusement sacrifié à Bacchus. Après avoir défoncé un banc situé face à la mairie, la voiture termina sa course contre la porte du bâtiment communal. Endormi au volant, le chauffeur devait être découvert le matin par le président du bureau de vote et ses assesseurs, toujours à la même place. Réveillé, il prit très mal la chose et ne voulut rien entendre quand on lui demanda de dégager l'entrée. Il fallut faire appel aux gendarmes pour sortir de son véhicule l'automobiliste récalcitrant.

Provocations

Des provocateurs ont jeté l'avant - dernière nuit, une bouteille d'essence dans les bureaux de l'état civil de l'hôtel de ville d'Arras et y ont mis le feu. Les dégâts causés ne sont pas très importants.

Par ailleurs, les opérations de vote n'ont pu débuter qu'à 8 h. 20, à la mairie de La Tremblade (Charente - Maritime), à la suite de l'intervention, au cours de la nuit, d'un groupe d'individus que l'A. F. P. qualifie d'anarchistes.

Le drapeau noir avait été hissé au fronton de la maison communale et des slogans inscrits sur les murs par des inconnus qui s'étaient introduits dans le bâtiment après avoir découpé une vitre au moyen d'un diamant. Les urnes avaient disparu, les listes d'émargements déchirées, etc...

De la banque Rothschild à l'Elysée

M. Georges Pompidou est né le 5 juillet 1911 à Montboudif, dans le canton de Condat-en-Féniers, au nord du Cantal, à la limite du Puy-de-Dôme.

Pour le reste, il suffira de rappeler la biographie publiée la semaine dernière dans ces colonnes. La voici :

En 1944, Pompidou quitte l'enseignement.

La carrière commence. Il entre au cabinet du général de Gaulle, président du Conseil. De là, il passe dans la haute administration. Il est breveté du Centre des hautes études administratives. Il a déserté l'Université. Il quittera bientôt la fonction publique pour servir les affaires privées.

Il entre chez MM. de Rothschild frères. Il devient le premier de leurs agents, leur homme de confiance. En 1956, il est promu directeur général de la banque, c'est-à-dire qu'il est admis à signer aux nom et place du baron Guy de Rothschild. Il réorganise le portefeuille de la plus ténébreuse des banques d'affaires. Il est président de la Société d'Investissement du Nord, d'où s'étend l'emprise financière des Rothschild sur les domaines de pointe : atome, chimie, riches de profits futurs. Il est administrateur de Rateau (métallurgie), de la SAGA (navigation), de Francorep (pétroles). Il restera à ces postes jusqu'en 1962, après être passé pendant sept mois au cabinet de de Gaulle en 1958 et être entré au Conseil constitutionnel.

En 1962, le 16 avril, il devient premier ministre. De la légendaire rue Laffitte, siège de la maison Rothschild, il passe directement à l'hôtel Matignon.

Les années de gouvernement de Pompidou sont encadrées de deux grèves : en mars 1963, celle des mineurs ; en mai-juin 1968, le plus grand arrêt de travail que la France eût jamais connu.

Six ans de gouvernement Pompidou ont accéléré la concentration monopoliste, mis en difficulté des centaines de milliers d'exploitants agricoles, de petites et moyennes entreprises, frappé durement la classe ouvrière, accru l'instabilité des cadres.

Mme Georges Pompidou, qui devient ce qu'il est convenu d'appeler « la Première Dame de France », est née Claude Cahour. Elle est la fille d'un médecin de campagne, qui exerçait à Château-Gontier (Mayenne, au nord de l'Anjou). Sa famille paternelle est d'origine bretonne, sa mère d'origine normande.

Abs plus nuls 40,63 %.
Poher : 24.213.
Pompidou : 33.660.

St-RAPHAEL :
I. 11.588 ; V. 8.444 ; E. 8.022; Abs plus nuls 30,77 %.
Pompidou : 4.423.
Poher : 3.599.

DRAGUIGNAN :
I. 11.034 ; V. 8.522 ; Abs. 2.512 (22,77 %) ; E. 7.894 ; B. ou N. 628 (5,69 %).
Pompidou 4.097 (51,90 %)
Poher 3.797 (48,10 %).

84 VAUCLUSE

I. 203.898 ; V. 152.774 ; ABS : 51.124 ; 25,07 % ; E. 141.092 ; B. ou N. 11.682 ; 5,72 %.
Pompidou : 62.497 ; 44,37 % ; Poher : 78.495 ; 55,63 %.

CARPENTRAS
I. 13.277 ; V. 9.766 ; E. 9.125 ; Abs. plus nuls 31,27 %.
Pompidou : 3.994
Poher : 5.131.

CAVAILLON
I. 10.992 ; V. 7.666 ; E. 7.132 ; Abst. plus nuls 35,12 %.
Pompidou : 3.254
Poher : 3.878

PERTUIS
I. 4.925 ; V. 3.661 ; E. 3.341 ; Abst. plus nuls 32,16 %.
Pompidou : 1.501
Poher : 1.840

AVIGNON
I. 44.881 ; V. 33.841 ; E. 31.755; Abst. plus nuls 29,25 %.
Pompidou : 14.805
Poher : 16.950

ORANGE
I. 12.949 ; V. 10.086 ; E. 9.440 ; Abst. plus nuls 27,10 %.
Pompidou : 4.929
Poher : 4.511

85 VENDEE

I. 260.228 ; V. 206.069 ; Abs. 54.159 (20,81 %) ; E. 198.401 ; B. ou N. 7.668 (67,82 %).
Pompidou : 134.563 (67,82 %).
Poher : 63.838 (32,17 %).

Les prédécesseurs

A. THIERS	1871-1873
MAC MAHON	1873-1879
J. GREVY	1879-1887
S. CARNOT	1887-1894
C. PERIER	1894-1895
F. FAURE	1895-1899
E. LOUBET	1899-1906
A. FALLIERES	1906-1913
R. POINCARE	1913-1920
P. DESCHANEL	1920
A. MILLERAND	1920-1924
G. DOUMERGUE	1924-1931
P. DOUMER	1931
A. LEBRUN	1932-1940
V. AURIOL	1947-1954
R. COTY	1954-1958
Ch. de GAULLE	1959-1969

POMPIDOU : 127.020 (54,7 %) — POHER : 105.968 (45,3 %)

Résultats du 1er juin 1969

Inscrits : 440.379 - Votants : 313.956 - Exprimés : 310.990

DEFFERRE	37.830	DUCATEL	2.840	DUCLOS	93.482
KRIVINE	2.707				
ROCARD	8.028	POHER	55.436	POMPIDOU	110.647

GROUPE LA MARSEILLAISE
Directeur : Marcel GUIZARD

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Semaine seulement ..	13,00	36,00	70,00	130,00
Semaine et dimanche	14,50	42,00	80,00	150,00

PUBLICITE EN REGIE :
INTER-PROVENCE-PUBLICITE
10, crs d'Est.-d'Orves Marseille (1er)
Téléphone : 33.91-21 (3 lignes)
AGENCE CENTRALE PUBLICITE
187, quai de Valmy, 187, Paris (Xme)
Téléphone : 205.97-28
ET CHEZ TOUS LES DEPOSITAIRES ET CORRESPONDANTS

LE PETIT VAROIS
Rédaction locale : 11, rue Truguet (1er ét.) Téléphone : 92.29-97
Publicité locale : Téléphone : 92.95-07

LA MARSEILLAISE DU LANGUEDOC
Rédaction locale et publicité : 14, rue Durand - Montpellier
Tél. : 92.56.56 - 92.15.78

Siège social : 17, cours d'Estienne-d'Orves - Marseille (1er) - Téléphone : 33-13-75 et 33-95-25 - CCP : 1066-15 Marseille — IMPRIMERIE SOLAMAR - Marseille. — Directeur de publication : Frédéric ROUX-ZOLA